

**Discours de Didier Le Gac**  
**Président du groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous »**  
**Séance plénière du 22 octobre 2009**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, Mes chers collègues,

En France, depuis septembre 2008, le nombre des demandeurs d'emploi s'est accru de 640.000, dont 40.000 pour le seul mois d'août 2009.

Alors que la majorité des Français subit donc de plein fouet les effets des dérèglements économiques, que les personnes les plus modestes et les plus fragiles en souffrent terriblement un peu plus chaque jour, une bonne nouvelle quant même : j'apprends ce matin sur les ondes que les grands groupes bancaires refont à nouveau des bénéfices très substantiels et qu'ils s'autorisent à nouveau des redistributions indécentes.

Force est donc de constater que malgré les promesses du Président de la République, - à grands renforts de communication et d'effets d'annonces - la situation n'est pas vraiment en train de s'améliorer.

Concrètement, dans le département, nous constatons tous les jours les conséquences de cette crise avec son lot d'annonces de licenciements ou de fermetures d'entreprises. Vous en avez cité quelques-unes ce matin, monsieur le Président.

Le secteur agricole est parmi ceux qui sont les plus durement touchés par cette crise. Nous connaissons tous le poids fondamental de l'agriculture dans l'économie de notre Département. Nous étions présents ces dernières semaines aux côtés des agriculteurs du département pour soutenir leurs démarches et nous demandons à nouveau aujourd'hui avec force que le gouvernement renforce les mesures d'accompagnement pour les filières agricoles.

Si je me réjouis que les élus du Conseil général du Finistère soient solidaires aujourd'hui avec le monde agricole, **je rappelle cependant que la régulation que nous appelons tous de nos vœux aujourd'hui, il faut aussi l'exiger tout le temps, en permanence et pas seulement quant nous traversons une crise.** Sinon, cela n'aurait aucun sens.

La solidarité donc, une valeur essentielle, défendue depuis toujours par les élus de notre groupe. A ce sujet, souvenons-nous qu'en décembre dernier, le gouvernement avait annoncé un plan de relance.

Pour compléter ce plan de relance, le gouvernement avait fortement sollicité les collectivités territoriales pour qu'elles réalisent un effort conséquent d'investissement, afin de limiter les dégâts causés par la crise économique.

Et bien, les collectivités locales, dans un contexte difficile, ont répondu présent.

A commencer par le Conseil général du Finistère. Nous ne pouvions pas ne pas être actifs dans une telle période. Aussi, c'est pour soutenir l'activité par des actions fortes que nous avons, le 31 janvier, à l'unanimité, voté le plan que vous proposiez, Monsieur le Président, en anticipant des opérations prévues les prochaines années, pour un montant de 4 millions et demi d'euros.

C'est pourquoi, vous comprendrez ma surprise de découvrir les déclarations de Monsieur Fillon, lors de la Conférence Nationale des Exécutifs le 15 octobre dernier où il expliquait que l'objectif des réformes des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle était de les contraindre à réduire leurs dépenses.

Propos repris il y a deux jours par le Président de la République : les collectivités locales dépensent trop, elles doivent participer à la réduction des déficits alors qu'il y a 6 mois à peine, les mêmes nous demandaient de faire un effort plus important de dépenses d'investissement...!

C'est, ou bien se moquer du monde, ou bien mépriser et feindre subitement d'ignorer le rôle fondamental joué par les collectivités territoriales dans notre pays.

Les collectivités territoriales, qui réalisent 73 % des dépenses d'investissement en France. Les collectivités territoriales, qui mettent en œuvre les politiques de solidarité de proximité, au plus près des concitoyens.

De nombreux élus ont pris position contre ces projets de réforme portés par le gouvernement.

Ainsi, **Jean-François Copé**, Président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, reconnaît que la réforme des collectivités territoriales est « illisible », que celle de la taxe professionnelle est « bâclée ». Il précisait même « qu'on arrête de faire des réformes en définissant les gentils d'un côté, les méchants de l'autre. Il n'y a pas d'un côté le gentil Etat qui veut sauver les entreprises et de l'autre les méchantes collectivités locales ».

**Les Députés UMP Marc Laffineur et Gilles Carrez**, rapporteur du Budget, ont annoncé quant à eux que ce projet de réforme de taxe professionnelle semblait tellement bien préparé qu'ils « allaient complètement réécrire la loi ».

Dans une tribune publiée dans la presse, vous le rappeliez aussi ce matin Monsieur le Président, **Jean-Pierre Raffarin** et vingt Sénateurs UMP écrivaient qu'il fallait « se méfier des discours qui opposent les élus et ceux qui les élisent », qu'avec la réforme de la taxe professionnelle, « quand on remplace des responsabilités fiscales locales par des dotations budgétaires nationales, c'est la République décentralisée qui est en recul ».

Pour **Alain Juppé**, c'est encore plus simple, « le gouvernement cherche la provocation ». Ce projet de réforme, « c'est tout de même se foutre du monde ».

Et si je cite toutes ces personnalités de votre sensibilité, c'est parce que, bien évidemment, qu'aurions-nous entendu, de la part de nos collègues de « l'Alliance pour le Finistère », si nous avons employé les mêmes mots à propos de ces annonces du Premier Ministre et du Président de la République ? Nous aurions été qualifiés sans aucun doute d'anti-sarkozystes primaires, de conservateurs ou de caricatures anti-gouvernements, etc, etc...

Alors, oui, je me réjouis de voir des élus de la majorité présidentielle, comme nous l'a confié un certain nombre au dernier congrès de l'ADF à Clermont Ferrant, rejoindre le point de vue exprimé par des élus de gauche, et notamment celui de Claudy Lebreton, Président de l'Assemblée des Départements de France.

Mais poussons plus loin l'analyse des propos de François Fillon. Selon lui, les collectivités locales doivent réduire leurs dépenses. Comment est-ce possible, alors que l'Etat leur transfère sans cesse de nouvelles compétences, donc de nouvelles charges pourtant compensées par des montants et des sommes qui restent inlassablement figées ! Nous le voyons dans ce département, comme ailleurs, par exemple, l'APA, le RMI, la PCH.

Avant de faire la leçon aux autres sur leur gestion financière, on commence par régler ce qu'on leur doit.

On commence aussi par faire le ménage chez soi. Qui a creusé de manière abyssale les déficits publics en France cette année, atteignant les 8,2 % du PIB en 2009 ? Qui a fait exploser la dette de la France à 1.428 milliards d'euros en juin 2009, soit plus de 22 000 euros par Français ? Qui a conduit, pour citer un Premier Ministre en exercice, la France en « état de faillite » ?

Reconnaître ses torts, c'est bien, les corriger, c'est encore mieux !

Or, et de l'avis général, la proposition de loi de finances pour 2010 présentée par le gouvernement ne va pas arranger les choses. Ce projet de loi de finances, en plus d'être injuste, est surtout irréaliste, voire irresponsable.

Franchement, dans ces conditions, ce gouvernement est-il alors le plus à-même, le plus crédible pour nous dire comment préparer un budget ?

Heureusement, comme le rappelait Roger Mellouët au cours de la séance, que nous ne gérons pas les finances au Conseil général du Finistère de cette manière ! Les dépenses de fonctionnement du Conseil général du Finistère, pour ne reprendre que cet indicateur, sont contenues à 1,5 %, 2 % par an hors inflation.

Malgré cette gestion rigoureuse, et la maîtrise de nos dépenses, la préparation des prochains Budgets départementaux sera pourtant difficile. A ce sujet, vous avez raison, pour l'un, d'évoquer les craintes pour l'avenir en ce qui concerne l'aide que pourra apporter demain le conseil général aux projets des collectivités. Compte tenu de ce qui se prépare, cela ne pourra pas aller en augmentant..., idem, pour l'autre, je vous ai bien entendu ce matin demander plus de subventions aux associations de santé...Mais, attention, il faudra bien un moment être cohérent et bien oser dire et expliquer à nos concitoyens que le niveau d'aides, dans le contexte de cette réforme, ne pourra sans doute plus être du même niveau qu'aujourd'hui !

Car en effet, quant même, le remplacement de la taxe professionnelle par des dotations de l'Etat nous enlèvera toute marge de manœuvre financière. D'ailleurs, dans ces conditions, quel intérêt de discuter des compétences que nous pourrions prendre alors que le gouvernement nous aura enlevé les moyens d'agir, au quotidien, pour les Finistériens ?

Alors oui à une réforme ambitieuse de la gouvernance territoriale comme le fut en son temps la décentralisation, oui à une réforme qui prenne véritablement en compte les spécificités et les équilibres des territoires, oui à une réforme qui fasse confiance aux intelligences des territoires, oui à une réforme qui donne les moyens aux territoires de s'interroger sur la qualité de service public qu'ils souhaitent rendre à leurs concitoyens, un service public, moderne, performant, à la hauteur des attentes et des besoins identifiés par les habitants et leurs acteurs.

Ainsi il en va des contrats de territoire. Notre démarche, présentée par Chantal Simon-Guillou, est simple : définir les priorités d'intervention du Conseil général pour les 6 prochaines années, sur la base d'un projet local de développement négocié et partagé avec les acteurs locaux. C'est déjà, et on s'en félicite, le 5<sup>ème</sup> contrat que nous adoptons aujourd'hui, 8 autres sont en cours d'élaboration, de préparation à travers des rencontres avec les élus qui sont autant d'échanges sur les priorités que souhaitent donner les uns ou les autres sur tel ou tel projet, tel ou tel service nouveau ou pas.

Ainsi dans le Pays Léonard, c'est plus de 4 millions d'euros qui sont investis sur ce territoire.

En présentant le schéma en faveur des personnes âgées « Bien vieillir en Finistère ». Gilbert Monfort l'a également souligné : le Conseil général réalise un effort financier très important pour l'accompagnement des personnes âgées dans notre département.

Notre axe prioritaire : favoriser le maintien à domicile. C'était un engagement fort de notre équipe. Néanmoins, lorsque cela n'est plus possible ou souhaité, nous devons aussi intégrer la dimension de la vie en établissement. Nous proposons donc poursuivre le développement de réponses diversifiées, adaptées aux besoins de chacun, quelles que soient ses ressources, et ce sur l'ensemble du Finistère. Nous financerons donc, à hauteur de plus de 4 millions, 516 places d'hébergement, dont plus de la moitié en hébergement temporaire.

Le groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous » prépare également l'avenir. A cet effet, avec les principales collectivités territoriales bretonnes, et n'en déplaise aux élus de l'Alliance, nous travaillons bien à une action régionale cohérente et concertée autour d'un « pacte électrique breton ». Jean Paul Glémarec l'a rappelé ce matin.

Préparer l'avenir, c'est aussi prendre soin de l'éducation de nos enfants. Nous poursuivons nos investissements dans les 62 collèges publics que compte le Finistère, avec trois objectifs. La prise en compte de l'intérêt de l'élève ; l'intégration de la démarche environnementale dans les programmes techniques et enfin la mise aux normes des collèges pour les rendre accessibles aux enfants souffrant d'un handicap. Nous avons voté une augmentation de 19 millions et demi d'euros de l'enveloppe financière pluriannuelle consacrée à nos engagements, portant le montant global de ce schéma à plus de 147 millions d'euros pour les collèges du département.

Agir pour améliorer le quotidien des Finistériens, pour préparer l'avenir, pour répondre aux enjeux de notre territoire. Nous avons pris, Monsieur le Président, mes chers collègues, cet engagement en mars 2008. Aujourd'hui, nous continuons à le réaliser,

Je vous remercie.